

**APPEL À CANDIDATURES - PROCEDURE RESTREINTE NEGOCIEE
AMENAGEMENT DE LOCAUX DANS LA JETEE AU NIVEAU 4 DE L'AEROGARE**

Entité adjudicatrice : AEROPORT DE BALE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS
Cedex - Tél. : 03 89 90 31 11 – Fax : 03 89 90 25 77 – www.euroairport.com

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

Type de marché : Travaux

Lieu d'exécution et de livraison : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Description succincte : Le projet concerne la création de divers locaux et d'un espace d'accueil au niveau 4 de la jetée, dans sa partie centrale qui représente 70m². Le projet prévoit l'agrandissement d'un local de stockage, la création de locaux techniques et d'un espace d'accueil, la modification d'un local de service existant dédié aux passagers, la transformation d'une porte par une porte coulissante automatique, la modification du SSI de la zone de travaux.

Information sur les lots : Le marché est divisé en 8 lots, traités en marchés séparés, comme suit :

Lot 1: Cloisons modulaires / Faux-plafond / Plâtrerie

Lot 5: Serrurerie / Métallerie

Lot 2: Menuiserie agencement

Lot 6: Electricité CFort / CFaible

Lot 3: Peinture

Lot 7: CVC

Lot 4: Revêtement sol souple

Lot 8: Porte automatique

Les candidats peuvent postuler pour un ou plusieurs. Ils doivent répondre à la totalité des prestations du ou des lots choisis.

Options : Pendant son exécution, le marché pourra être modifié selon les modalités précisées dans la documentation du marché.

Variantes autorisées : Non

Durée du marché : 5 mois, découpé en 2 phases. Démarrage prévisionnel du marché : 1^{er} juillet 2020

Critères d'attribution : Chaque marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse selon les critères multiples qui figureront dans le Règlement de Consultation (RC)

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Une entreprise ne peut figurer dans la composition de plus d'une candidature pour un même marché, qu'elle agisse en qualité de membre d'un groupement, de candidat unique. En cas de groupement, sa forme est laissée libre.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Ne peuvent accéder à un marché de l'Aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations précisées au point 1 page 3 de la lettre de candidature citée ci-dessous.

Contenu des dossiers de candidature : Fournir une **lettre de candidature et son annexe signée**, unique en cas de groupement, et **une déclaration du candidat** par membre du groupement (DC1+déclaration sur l'honneur et DC2 acceptés), **dûment complétées**, précisant les capacités financières, économiques, techniques et professionnelles du candidat. Ces documents spécifiques à l'Aéroport sont téléchargeables sur le site sur le site www.euroairport.com, rubrique "Business & Partenaires, puis Marchés publics, puis Documentation générale". <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/documentation.html>

Justifications à produire par le prestataire : Se référer aux modalités et conditions fixées à l'adresse suivante: www.euroairport.com, rubrique "Business & Partenaires, puis Marchés publics, puis "Conditions d'accès" pour les documents et renseignements à produire. <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/dossier-de-candidature.html>
En cas de recours à la sous-traitance, le candidat produit les documents et informations demandés dans la déclaration du candidat (cf point F).

Sélection des candidats : Les candidats respectant les conditions administratives qui ne sont pas en situation d'exclusion et qui remplissent les conditions minimales de caractère financier et économique et disposent des capacités techniques et professionnelles suffisantes pour l'opération seront sélectionnés.

Modalité de dépôt - Date et heure limites de réception des dossiers de candidature : Les dossiers de candidature sont déposés exclusivement par voie électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/> en format pdf dans un seul dossier. Toute autre forme de transmission est interdite. Chaque pièce doit faire l'objet d'un fichier distinct et est classée par ordre logique de présentation, sans sous-répertoires. Le nom des fichiers doit comporter au maximum 20 caractères.

Les dates et heure limites de réception sont fixées au **07/04/2020 à 13:00 heures**. Les candidats supportent les risques et aléas liés au transfert des fichiers électroniques, quels qu'ils soient. Les candidatures électroniques dont la fin du téléchargement interviendrait après la date et l'heure limites visées ci-dessus ne sont pas recevables.

Langue : Les candidatures et les offres peuvent être rédigés en Français ou Allemand mais le marché définitif sera rédigé en français. Les entreprises doivent spécifier par écrit lors de la remise des candidatures si elles souhaitent obtenir une traduction de courtoisie des pièces écrites principales en allemand (seule la version française faisant foi)

Type de procédure : Procédure restreinte négociée (encadrée) définie dans les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Modalités d'ouverture des plis : Séance non publique

Date prévisionnelle d'envoi du dossier de consultation aux candidats retenus : 22/05/2020

Cautionnement et garanties demandées : Il sera appliqué une retenue de garantie de 5% sur les règlements, remplaçable par une garantie à première demande dans les conditions précisées dans le RC.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 13 du Cahier des Clauses Générales Travaux par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Délai de validité des offres: 4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Aéroport de Bâle-Mulhouse - Service Génie Civil Ingénierie – Mme Patricia Troesch – Tél : 03 89 90 26 36 - email: ptroesch@euroairport.com.

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel.: +33 3 88 21 23 23 - Fax: +33 3 88 36 44 66 – Email: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis : 13/03/2020